

# **« Dire d'expert »**

## **Note d'analyse transversale des études d'impact économique et de création d'emplois**

*(réalisée par M. Arnaud DEGORRE, économiste- statisticien - mandaté par la Commission Particulière du Débat Public)*

### **Analyse et précisions du maître d'ouvrage**

#### **1) Le « dire d'expert » : un moment utile au débat public**

L'impact économique du projet EuropaCity, particulièrement en matière d'emploi, constitue un enjeu majeur du débat public.

Différentes études ont été produites tant par le maître d'ouvrage que par diverses parties prenantes. Plusieurs temps du débat ont été consacrés à l'exposé de ces travaux (ateliers « Emplois et qualification » le 12 avril 2016 à Villiers-le-Bel et « Enjeux économiques directs et indirects » le 3 mai 2016 à Goussainville).

Au-delà des réponses apportées par le maître d'ouvrage, la Commission Particulière du Débat Public a souhaité mandater un expert, indépendant des différentes parties.

Cette nouvelle expertise permet d'apporter des éléments utiles au débat en confrontant l'ensemble des points de vue (notamment le Collectif Pour le Triangle de Gonesse et l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol).

#### **2) Des méthodologies confirmées ...**

L'analyse d'Arnaud DEGORRE permet de démontrer que les méthodologies utilisées par les cabinets d'études mandatés (Sémaphores et Utopies) par le maître d'ouvrage sont scientifiques et rigoureuses.

En effet, si l'étude d'Arnaud DEGORRE ouvre et enrichit utilement les échanges et les discussions sur les estimations chiffrées avancées tout au long du débat, elle ne remet aucunement en cause les méthodes employées par le maître d'ouvrage. Par conséquent, la méthodologie et les clés d'analyse utilisées ne peuvent être remises en cause.

#### **3) ... et des ordres de grandeurs validés**

**Le « dire d'expert » confirme en effet les ordres de grandeur des estimations d'emplois du maître d'ouvrage** autant dans la phase de construction que dans la phase d'exploitation. Il apporte par ailleurs une précision au sujet du solde de création nette d'emplois directs, indirects et induits, ce qui n'avait pas été estimé auparavant.

Estimations → ↓	Sémaphores (Alliages & Territoires)	Arnaud DEGORRE (mandaté par la CPDP)
<b>Emplois directs en phase exploitation</b>	11 800 (dont 1 200 sous-traitants)	10 115
<b>Emplois directs en phase construction</b>	4 200/an	3 350/an
<b>Emplois indirects et induits</b>	Estimations Utopies	Entre 8 000 et 10 000
<b>Emplois nets créés</b>	Non estimés	Entre 7 415 et 8 115

#### 4) Un risque limité de déplacement des emplois sur la zone

En réponse à la question légitime portant sur l'éventuelle destruction d'emplois, Arnaud DEGORRE note « qu'il est erroné de postuler une cannibalisation intégrale de l'activité au détriment des sites voisins ».

**Il fait état d'un potentiel de « substitution » (et non de destruction) évalué de 2 000 à 2 700 emplois, soit un solde net de création d'emplois compris entre 7 400 et 8 100 emplois.**

*Le dire d'expert a apporté des précisions sur la question des (éventuels) transferts d'emploi.*

#### 5) Des emplois pour les habitants du territoire

**Le « dire d'expert » souligne l'adéquation des offres d'emploi d'EuropaCity pour la population locale et donc un potentiel important d'emplois occupés par des habitants du territoire**

Il propose des éléments non estimés jusqu'à présent. L'expert estime que **60% des emplois pourraient être occupés par des habitants du territoire (entre 4 300 et 6 900)**. Avec une action volontariste, déjà prévue dans le cadre du dispositif de formation et d'accompagnement à l'emploi « EuropaCity Compétences », ce chiffre pourrait **s'élever à 75 % (entre 5 700 et 9 200)**, confirmant ainsi le bénéfice apporté par le projet au territoire et à ses habitants.

Ces données constituent un éclairage important et une amélioration significative au regard de la situation actuelle du territoire : « près de 50 % des emplois au lieu de travail sont pourvus par des non-résidents ».